Hors de France



Conseil d'administration de l'AEFE du 14 mars 2019

Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation

M. le président, Mesdames, Messieurs

Nous ne saurions commencer cette déclaration liminaire sans à notre tour souhaiter la bienvenue à M. Olivier BROCHET, nouveau directeur de l'agence et l'assurer qu'il trouvera dans l'UNSA Education un interlocuteur constructif qui croit lui aussi à la mission confiée à l'AEFE ainsi qu'aux valeurs et à l'exigence de qualité qui portent le service public de l'éducation mais aussi un interlocuteur vigilant et exigeant, notamment pour ce qui concerne tous les personnels, quels que soient leurs statuts, leurs métiers et leurs lieux d'exercice.

Mais revenons à ce qui occupe, voire préoccupe depuis plusieurs mois l'ensemble de ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'enseignement français à l'étranger et à la place de l'AEFE dans cette réforme annoncée.

Réformer est un acte complexe, c'est entendu et bien réformer réclame du temps, cela n'a rien d'inattendu.

Toutefois, il semblerait, comme le dit le poète, que pour cette réforme, le temps ait quelque peu suspendu son vol.

Il est certes heureux que notre ministère de tutelle semble vouloir se donner le temps nécessaire pour réformer l'Agence et le réseau. Le gouvernement actuel ne nous avait pas jusqu'à présent habitué à une telle patience mais plutôt à une impétuosité qui nous faisait appréhender une réforme « bulldozer » menée tambour battant au risque de dégâts irréversibles.

Il semblerait que le bulldozer soit désormais remisé au garage et que, plutôt que de tout démolir, il soit désormais dans les intentions de préserver l'opérateur, de lui fixer de nouvelles missions et peut-être même de lui octroyer de nouveaux moyens. Rien n'est décidé mais, comme le dit l'expression jupitérienne bien connue, on y réfléchit en haut lieu.

Nous sommes toutefois persuadés qu'il faut maintenant dépasser le long travail patient, précautionneux, peut-être même parfois laborieux, menés dans certains cercles pour s'engager dans la confrontation des points de vue des uns et des autres dans ce que, dans l'ancien monde, on appelait une concertation véritable et qui, jusqu'à présent a toujours été seule à permettre d'aboutir à ce consensus garant de la réussite d'une réforme et de son appropriation par tous les acteurs.

Quels sont ces points de vue ?

Il y a ceux qui, au risque d'un inventaire à la Prévert, ont inventorié toutes les pistes de réforme, des plus poétiques aux plus cocasses, mais en passant aussi par les meilleures. Pour notre part, dans cette liste, nous choisirons et défendrons celles qui nous semblent les plus utiles pour améliorer et développer l'enseignement français à l'étranger et pour renforcer









Hors de France



l'opérateur public comme fer de lance ou colonne vertébrale, cette expression semblant fort à la mode en ce printemps, de ce dispositif.

Il y a aussi les tenants d'une nouvelle gouvernance qui placerait les parents d'élèves en décideurs ultimes des grands choix dans nos établissements. Nous tenons à rassurer ces derniers: nous ne sommes pas des « parentophobes », bien au contraire. Nous partageons avec eux le souci de placer les enfants au cœur du système éducatif. Nous sommes bien conscients également de ce que les parents peuvent apporter dans la gouvernance des établissements et nous ne sommes pas hostiles par principe à ce que cela puisse se traduire par un rôle peut-être accru dans les conseils d'établissement des EGD. Nous savons que les familles contribuent fortement au financement du système avec une facture qui s'est bien souvent alourdie depuis plusieurs années ; nous serons donc vigilants avec eux sur le maintien de l'engagement financier de l'Etat, sur la bonne gestion des moyens mis à disposition des établissements, sur le budget des bourses scolaires qui permettent que, dans nos écoles continuent de se côtoyer les élèves issus de familles argentées et ceux de celles qui ne le sont pas. Mais qu'ils nous concèdent le droit de poser nous aussi ce que nous considérons être des lignes rouges : pas de droit de veto sur l'immobilier ou d'autres sujets, pas de droit de sanction des enseignants donnés aux conseils ou aux associations de parents. A l'exception des scénaristes de films catastrophes, il ne viendrait à l'idée de personne de confier les commandes d'un avion aux passagers au seul motif qu'ils ont payé leur billet.

Dans les différents points de vue qui s'expriment, il y a aussi celui, inévitable, incontournable, du redoutable ogre budgétaire qu'est Bercy ou plutôt celui qui en est à la tête. La pédagogie étant, entre autres, l'art de la répétition, nous rappellerons inlassablement à celui-ci que réformer sans moyen revient à vouloir traverser l'océan à la nage avec une enclume au pied. Nous lui rappellerons que nous croyons à la conception d'un Etat qui, alliant attribution des moyens nécessaires et rigueur dans leur gestion, assume pleinement ses responsabilités de pilotage au regard du presque demi-milliard d'euros que les contribuables français investissent chaque année dans ce qui doit rester un réseau d'excellence attractif qui participe largement au rayonnement et à l'influence de notre pays dans le monde. Nous rappellerons aussi que ce réseau connaît une croissance constante et un niveau d'autofinancement toujours plus élevé.

Pour terminer, nous espérons que le débat s'engage maintenant véritablement et que se créent ainsi les conditions pour que soient prises les décisions qui nous semblent indispensables pour que l'agence puisse disposer des moyens nécessaires pour assurer pleinement ses missions actuelles ou à venir et que ses personnels puissent retrouver l'envie, si jamais ils l'avaient perdu, de s'y investir totalement.

Pour ce qui nous concerne, fidèles à notre conception de l'action syndicale réformatrice, nous sommes prêts à prendre toute notre part dans ce processus à la condition que nous y soyons considérés et traités en vrais partenaires, responsables et écoutés au-delà de nos seules déclarations liminaires.







